Informations sur le programme TANDEM à l'attention des parents

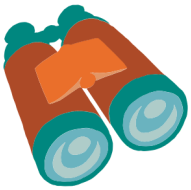


Qu'est-ce que le programme TANDEM ?

Le programme TANDEM met en place des parrainages pour les enfants de 8 à 10 ans. Pendant une année, un parrain ou une marraine engagé.e accompagne votre enfant dans un voyage de 21 étapes à travers le monde de l'éducation. Ils partagent des moments inoubliables à travers différentes activités : cuisine, sport, musées... et s'amusent beaucoup en route.

Pourquoi mon enfant a-t-il/elle été sélectionné.e ?

Votre enfant a été sélectionné.e par ses enseignant.es ou ses éducateurs.trices. Ces derniers estiment que ce programme peut être bénéfique pour le développement de votre enfant. En lui donnant la possibilité à participer à cette aventure, vous lui donnerez accès à de nouvelles expériences positives.



Qui sont les parrains et les marraines ?

Les parrains et les marraines sont des personnes engagé.es de tous les âges. Ils sont soigneusement sélectionné.es (ils doivent, entre autres, présenter un casier judiciaire vierge) et sont accompagné.es par une équipe de professionnel.les pendant tout le parrainage. Ainsi, votre enfant disposera d'une protection et d'un suivi professionnel, ce qui lui permettra de se développer en toute sécurité.



Pourquoi mon enfant devrait-il/elle participer au programme TANDEM ?

Le programme TANDEM apporte beaucoup à votre enfant. Durant son voyage d'un an, votre enfant découvre de nouvelles activités, d'autres passions et de nouvelles perspectives d'avenir qui lui permettent de s'épanouir et d'exploiter son potentiel.

Que coûte la participation au programme TANDEM ?

La participation est gratuite.

Mon enfant est-il.elle assuré.e ?

Lorsque votre enfant rencontre son parrain ou sa marraine, nous nous chargeons de son assurance.



Quel est mon rôle dans le programme TANDEM?

Nous avons besoin de votre accord afin que votre enfant puisse participer au programme TANDEM. Après cela, il est important à ce que vous vous engagiez à fixer conjointement avec la marraine/ le parrain les différentes rencontres afin que les activités puissent avoir lieu. Vous savez ce que votre enfant aimerait ou ce dont il.elle aurait besoin ? Alors parlez-en à son parrain ou à sa marraine !



J'ai plusieurs enfants. Peuvent-ils également participer aux réunions de mon enfant avec son parrain ou sa marraine ?

Ceci n'est pas possible car il est important que votre enfant soit accompagné.e individuellement. Ainsi, son parrain ou sa marraine pourra mieux répondre à ses souhaits et à ses besoins et bénéficiera d'un moment de qualité à lui seul.

Si vous avez encore d'autres questions ou si vous voulez en savoir plus sur le programme TANDEM, n'hésitez pas à nous contacter !

UP_FOUNDATION
29, rue Dicks
L-4081 Esch-sur-Alzette
https://upfoundation.lu
tandem@upfoundation.lu